

Trois associations organisent

**Le 28^{ème} Championnat de France d'Échecs
des non ou mal voyants
à Saint-Germain au Mont d'Or
du jeudi 17 mai au dimanche 20 mai 2012 !**

Rendez-vous avec :



L'Association Echiquéenne
Pour les Aveugles



Jeu d'Échecs et aveugles

« pièce levée, pièce jouée »



Événement soutenu
par la

ASSOCIATION ÉCHIQUEENNE POUR LES AVEUGLES
(Fédération des aveugles et handicapés visuels de France - FAF - 58 avenue Bosquet
75007 PARIS) M. Yves LE BRUN 358, route de Combalat 07340 FELINES
Tél. 04 75 34 81 84 - Courriel : yves.le-brun1@wanadoo.fr - Site : www.aepa64.asso.fr

Contact Presse : Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs - M. Christophe LEROY
Mairie Annexe, Pôle Associatif du Petit Collège, 5 Place du Petit Collège, 69005 LYON
Tél. 06 10 60 60 75 - 09 65 18 10 82
Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com





L'Association Echiquéenne
Pour les Aveugles



En avant première du 28ème Championnat de France des non ou mal voyants
qui se déroule du jeudi 17 au dimanche 20 mai 2012
à Saint-Germain au Mont d'Or (Domaine des Hautannes)

1er Trophée de la Cité Scolaire René Pellet



*Mercredi 16 mai 2012
de 13h à 16h30
5 rondes de 15 minutes par joueur*

Cité scolaire
formations adaptées
à la déficience visuelle

René Pellet
primaire
collège
lycée des métiers
formations post-bac

Rendez-vous à la Cité Scolaire René PELLET
32 rue de France
69100 Villeurbanne
EREADV - Établissement Régional d'Enseignement
Adapté pour Déficiant de la Vue

Inscription gratuite

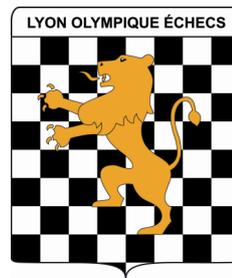
Ouvert à tous les Non & Mal Voyants et à tous les élèves de l'établissement

Contact : Lyon Olympique Échecs - M. Jérémie BELDA
3 rue de l'Angile 69005 Lyon - Tél. 04 78 28 85 87

Courriel : lyon.olympique.echecs@wanadoo.fr - Site : <http://www.lyon-olympique-echecs.com>



L'Association Echiquéenne
Pour les Aveugles



Le 28^{ème} Championnat de France des non et mal voyants

**Saint-Germain au Mont d'Or (Rhône - France)
(Domaine des Hautannes)
Du jeudi 17 au dimanche 20 mai 2012**

Sept rondes au Système Suisse, en 2 heures KO

Arbitre : Gérard HERNANDEZ

Mercredi 16 mai :

De 13h à 16h30 (en ouverture du Championnat de France)
1er Trophée de la Cité Scolaire René Pellet à Villeurbanne

Ce même jour, pour le Championnat de France, accueil
des premiers participants à partir de 17h30 au Domaine des Hautannes

Jeudi 17 mai :

Ronde 1 de 8h à 12h
Ronde 2 de 15h à 19h

Vendredi 18 mai :

Ronde 3 de 8h à 12h
Ronde 4 de 15h à 19h

Samedi 19 mai :

Ronde 5 de 8h à 12h
Ronde 6 de 15h à 19 h

Dimanche 20 mai :

Ronde 7 de 8h à 12h

Inscription : 30 €, gratuite pour les scolaires (jusqu'à 16 ans).
La compétition étant homologuée et soutenue par la
Fédération Française des Échecs, la Licence A sera obligatoire.

Renseignements compétitions : M. Yves LE BRUN - Tél. 04 75 34 81 84
Courriel : president@aepa64.asso.fr - Site : www.aepa64.asso.fr

Contact Presse : Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs - M. Christophe LEROY
Mairie Annexe, Pôle Associatif du Petit Collège, 5 Place du Petit Collège, 69005 Lyon
Tél. 06 10 60 60 75 - 09 65 18 10 82
Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com



Le 28ème Championnat de France

« Pièce levée, pièce jouée »

Dans notre monde moderne, les loisirs tiennent chaque jour une place de plus en plus importante. L'automobile, les voyages, le cinéma, la télévision, les sports offrent aux voyants une gamme qui ne cesse de s'agrandir. Pour les handicapés visuels, le champ est plus restreint : le Jeu d'Échecs est à même d'y occuper une place de choix, tendant à combler cette différence. Le haut niveau de complexité de ce jeu leur permet au maximum, mieux que tout autre, de développer leurs facultés humaines.

Depuis leur insertion dans le monde du travail, les aveugles ont fait la preuve de l'intégrité de leurs fonctions intellectuelles. Le Jeu d'Échecs répond aussi tout particulièrement au désir d'indépendance de tout handicapé. Devant l'échiquier, le joueur aveugle n'a nul besoin d'assistance, il est maître de son destin.

Les joueurs d'Échecs aveugles se sont depuis longtemps organisés entre eux. En France, ils sont regroupés au sein de l'Association Échiquéenne pour Aveugles (A.E.P.A.). Cette association organise chaque année le Championnat de France des joueurs d'Échecs aveugles. Son siège social est situé Fédération des aveugles et handicapés visuels de France (FAF), 58 avenue Bosquet 75007 PARIS.

La bibliothèque braille, la phonothèque et bien sûr - progrès oblige- le support informatique concourent efficacement à l'information et à l'apprentissage.

Les Échecs, merveilleux loisir pour tous les âges, sont aussi un moyen de culture et d'insertion, nul ne saurait en douter !...

Le Jeu d'Échecs peut parfaitement être pratiqué par les aveugles à l'aide d'un échiquier adapté leur permettant de toucher les pièces sans les renverser.

En pratique, pour permettre aux deux adversaires de ne pas se gêner, deux jeux sont utilisés, l'un et l'autre devant bien entendu conserver une position identique. Le fait d'utiliser deux jeux rend tout à fait possible les rencontres entre personnes handicapées et celles jouant avec un jeu ordinaire.

Les règles du jeu en tournoi intègrent cette spécificité. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir participer des personnes aveugles à des compétitions importantes.

Lors d'une partie d'Échecs, pour réfléchir et jouer ses coups, un joueur aveugle a besoin de toucher les pièces sur l'échiquier. Afin de ne pas gêner son adversaire pendant sa réflexion, il dispose d'un jeu séparé. D'autre part pour ne pas risquer de renverser les pièces, ce jeu est adapté. Les pièces se fichent à l'aide d'un tenon sur les cases percées en leur centre.

Les cases noires sont légèrement surélevées (un à deux millimètres) pour distinguer clairement le quadrillage formé par les cases blanches et noires.

Les pièces noires disposent d'un signe les distinguant des pièces blanches, généralement une épingle ou un relief en leur sommet.

Il existe également des pendules adaptées pour lesquelles le verre de protection est absent. Les heures et minutes sont marquées par des points en relief, ainsi le joueur aveugle peut connaître le temps écoulé en touchant le cadran.

Le jeu par correspondance

Le jeu par correspondance a été l'une des premières initiatives de l'association. Cette forme de jeu permet en effet à des joueurs disséminés dans toute la France et à l'étranger, de se confronter à travers une partie d'Échecs et d'avoir des échanges.

Le principe du jeu par correspondance consiste donc à jouer une ou deux parties par courrier avec un même adversaire. Pour que la partie garde son attrait, les échanges se font à la cadence d'un coup toutes les une ou deux semaines. Il est bien sûr possible voire recommandé d'anticiper les coups évidents afin d'accélérer le déroulement du jeu. Les parties durent généralement une année, un peu plus avec l'étranger.

Cette pratique de jeu n'est bien sûr pas réservée à l'A. E. P. A.

L'association des Joueurs d'Échecs par Correspondance (A. J. E. C.) en fait la promotion. De plus le jeu par correspondance est également pratiqué par courrier électronique, accélérant ainsi les échanges.

L'outil informatique devenant toujours plus accessible grâce aux aides techniques, bon nombre d'adhérents de l'A. É. P. A. l'utilisent aussi bien dans leurs parties que pour accéder à la documentation échiquéenne. Cependant, la franchise postale accordée au courrier en écriture braille rend cette pratique de jeu très économique permettant aux aveugles non encore équipés de participer pleinement.

Diverses compétitions par correspondance sont organisées au sein de l'A. E. P. A. La plus représentative est le Tournoi Marcel SAUREL, du nom de l'un des fondateurs de l'association. Elle récompense bien sûr les résultats mais également la participation et la progression, ce qui contribue à la cohésion de l'association puisque tout adhérent peut progresser avec ses propres qualités.





Règles pour le jeu avec des aveugles et handicapés visuels

E.1 Les directeurs de tournois auront le droit d'adapter les règles suivantes selon les circonstances locales. Pour les compétitions d'Échecs entre joueurs voyants et joueurs handicapés visuels (légalement aveugles) chacun des joueurs peut exiger l'utilisation de deux échiquiers, le joueur voyant utilisant un échiquier standard, le joueur handicapé visuel se servant d'un échiquier spécial. L'échiquier spécial doit répondre aux normes suivantes :

- mesurer au moins 20 cm sur 20 cm.
- les cases noires doivent être légèrement surélevées.
- chaque case doit comporter une ouverture de fixation.
- chaque pièce doit être munie d'une tige s'encastrant dans chaque ouverture.
- pièces de modèle Staunton, les pièces noires portant un repère spécifique.

E.2 Les règles suivantes régiront le jeu :

1. Les coups seront clairement annoncés, répétés par l'adversaire et exécutés sur son échiquier. Lors de la promotion d'un pion, le joueur doit annoncer quelle pièce est choisie. Pour rendre les annonces aussi claires que possible, l'utilisation des noms suivants est suggérée à la place des lettres correspondantes de la notation algébrique :

A = Anna, B = Bella, C = César, D = David, E = Eva, F = Felix, G = Gustav, H = Hector

Les rangées du camp blanc au camp noir seront énoncées en allemand :

1-eins, 2-zwei, 3-drei, 4-vier, 5-fuenf, 6-sechs, 7-sieben, 8-acht

Le Roque est annoncé : "Lange Rochade" (Grand Roque en allemand), "Kurze Rochade" (Petit Roque en allemand).

Les pièces portent les noms : Koenig, Dame, Turm, Laufer, Springer, Bauer.

2. Sur l'échiquier du joueur handicapé visuel, on considérera qu'une pièce est "touchée" lorsqu'elle a été sortie de son ouverture de fixation.

3. On considère qu'un coup est "exécuté" lorsque :

- dans le cas d'une prise, la pièce capturée a été retirée de l'échiquier du joueur dont c'est le tour de jouer.
- une pièce est introduite dans une autre ouverture de fixation.
- le coup a été annoncé.

Ce n'est qu'ensuite que l'on déclenchera la pendule de l'adversaire.

En ce qui concerne les points 2 et 3, les règles habituelles sont valables pour le joueur voyant.

4. On acceptera une pendule d'Échecs spécialement conçue pour le joueur handicapé visuel. Celle-ci doit comprendre les caractéristiques suivantes :

- un cadran muni d'aiguilles renforcées, chaque période de 5 min. étant marquée par un point et celle de 15 min. par deux points en relief.
- un drapeau facilement palpable. On doit apporter un soin particulier à la disposition du drapeau, permettant au joueur de sentir l'aiguille des minutes, pendant les 5 dernières minutes d'une heure.

5. Le joueur handicapé visuel doit noter les coups de la partie en Braille, en écriture courante ou en les enregistrant sur un magnétophone.

6. Un lapsus linguae au moment de l'annonce d'un coup doit être immédiatement corrigé et cela avant de déclencher la pendule de l'adversaire.

7. Si, au cours d'une partie, des positions différentes devaient apparaître sur les deux échiquiers, elles doivent être corrigées avec l'aide de l'arbitre et en consultant les feuilles de notation des deux joueurs. Si les deux notations concordent, le joueur qui a écrit le coup exact mais en a exécuté un autre doit rectifier sa position afin que celle-ci corresponde au coup écrit sur les deux feuilles.

8. Lorsque de telles différences se produisent et que les coups notés diffèrent également, les coups seront repris jusqu'au point où les deux feuilles concordent et l'arbitre réajustera les pendules en conséquence.

9. Le joueur handicapé visuel a le droit d'employer un assistant qui remplira tout ou partie des tâches suivantes :

a) Jouer les coups de chacun des joueurs sur l'échiquier de l'adversaire.

b) Annoncer les coups des deux joueurs.

c) Noter les coups du joueur handicapé visuel et déclencher la pendule de son adversaire (en tenant compte de la règle 3.c).

d) Informer le joueur handicapé visuel uniquement à sa demande concernant le nombre de coups achevés et le temps utilisé par les deux joueurs.

e) Réclamer la fin de partie lorsque le temps imparti a été dépassé et informer l'arbitre quand le joueur voyant a touché l'une de ses pièces.

f) Exécuter les formalités nécessaires au cas où la partie est ajournée. Si le joueur handicapé visuel n'emploie pas d'assistant, le joueur voyant peut en employer un qui exécutera les tâches mentionnées en (a) et (b).

La valeur pédagogique du Jeu d'Échecs

Sur le plan intellectuel :

Mémoire : mémoire visuelle (positions des pièces), mémoire d'enchaînements des coups, mémoire courte, à long terme (apprentissage des ouvertures, des finales...)

Attention et concentration : prise en compte d'éléments disparates d'un ensemble qui évolue en permanence.

Capacités de calcul : prise en compte de la valeur relative/absolue des pièces, calcul des variantes, repérage dans un espace plan.

Esprit d'analyse et de synthèse : analyse d'une position : matériel, structure de Pions, sécurité du Roi... Raisonnement par déduction, rigueur logique, objectivité, esprit critique, capacité à concevoir un plan.

Imagination : élaboration de la stratégie de jeu, et des tactiques

Anticipation : prévoir une suite de plusieurs coups en fonction du raisonnement de l'autre.

Sur le plan du caractère : le Jeu d'Échecs participe à la structuration du caractère en favorisant le développement de : la volonté de réussir, d'atteindre l'objectif, de gagner, la maîtrise de soi, l'esprit de décision : choix d'un plan, choix du coup à jouer : réfléchir avant d'agir, décision irrémédiable.

Sur le plan moral et social, le Jeu d'Échecs véhicule les valeurs suivantes : **respect d'autrui, respect des règles, travail en équipe.**

Le Palmarès des 27 précédentes éditions

1985, La Colle sur Loup (Antibes) :

- 1 Ph. Delavalade, 6 28
- 2 D. Legueltel, 5,5 29
- 3 Em. Cherpin, 5,5 27,5

1987, Valence :

- 1 Ph. Delavalade, 6
- 2 D. Legueltel, 5,5
- 3 A. Schmeisser, 5 32

1989, Strasbourg :

- 1 Ph. Delavalade, 6,5
- 2 A. Schmeisser, 6
- 3 A. Clauzel, 5 29,5

1991, Valence :

- 1 A. Schmeisser, 5,5
- 2 A. Hervais, 5 32
- 3 Em. Cherpin, 5 27

1993, Paris :

- 1 A. Hervais, 6
- 2 A. Schmeisser, 5 31
- 3 Th. Couspeyre, 5 28,5

1995, Vêranne (Loire) :

- 1 Th. Couspeyre, 6
- 2 Ph. Delavalade, 5,5
- 3 A. Hervais, 5

1997, Asnelles (Calvados) :

- 1 A. Schmeisser, 6
- 2 Ph. Delavalade, 5 30,5
- 3 D. Legueltel, 5 29

1999, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 B. Catherine, 6
- 2 A. Schmeisser, 5 28
- 3 Ph. Delavalade, 4,5 31

2001, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 Ph. Delavalade, 6 27
- 2 B. Catherine, 5 29
- 3 A. Schmeisser, 5 28,5

2003, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 A. Schmeisser, 6 29
- 2 A. Hervais, 5 29
- 3 B. Catherine, 5 28

2005, Bourges :

- 1 A. Hervais, 6,5 30,5
- 2 A. Schmeisser, 5,5 30,5
- 3 Ph. Delavalade, 5 30

2007, Versailles :

- 1 A. Hervais, 6,5 31
- 2 F. Mégélas, 5 32
- 3 D. Legueltel, 5 31

2009, Versailles :

- 1 A. Hervais, 6,5 31,5
- 2 A. Schmeisser, 6 31
- 3 P. Le Moy, 5,5 29

2011, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 A. Hervais, 5,5 29
- 2 Ph. Delavalade, 5,5 27,5
- 3 Ol. Deville, 5 28

1986, Paris :

- 1 Ph. Delavalade, 6,5 29,5
- 2 D. Legueltel, 5,5 30
- 3 A. Schmeisser, 5 31

1988, Paris :

- 1 A. Schmeisser, 6
- 2 A. Carlier, 5,5
- 3 A. Clauzel, 5 30,5

1990, Paris :

- 1 A. Schmeisser, 6
- Em. Cherpin, 5,5
- 3 A. Clauzel, 5 32

1992, Apt (Vaucluse) :

- 1 Ph. Delavalade, 6 30,5
- 2 A. Schmeisser, 6 30
- 3 D. Legueltel, 5 30,5

1994, Paris :

- 1 Ph. Delavalade, 6
- 2 Y. Le Brun, 5 30,5
- 3 A. Hervais, 5 29,5

1996, Vêranne (Loire) :

- 1 A. Hervais, 5,5
- 2 Ph. Delavalade, 5,5
- 3 Th. Couspeyre, 4,5 30,5

1998, St-Germain au Mont d'Or (Rhône) :

- 1 D. Legueltel, 6
- 2 Ph. Delavalade, 5 30,5
- 3 A. Schmeisser, 5 28,5

2000, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 D. Legueltel, 5,5 30,5
- 2 B. Catherine, 5,5 28
- 3 N. Jacquelin, 5 30

2002, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 A. Hervais, 7 30
- 2 Ph. Delavalade, 5 31
- 3 P. Le Moy, 5 31

2004, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 A. Hervais, 5,5 28
- 2 Ph. Delavalade, 5,5 24,5
- 3 D. Legueltel, 4,5 29

2006, Apt (Vaucluse) :

- 1 A. Hervais, 6,5 27,5
- 2 N. Jacquelin, 6 30,5
- 3 Ph. Delavalade, 4,5 30

2008, Albi :

- 1 B. Catherine, 6 27,5
- 2 A. Schmeisser, 5,5 27,5
- 3 A. Hervais, 5,5 27,5

2010, St-Germain au Mont d'Or :

- 1 Ph. Delavalade, 5,5 24,5
- 2 P. Le Moy, 5 27
- 3 Ol. Deville, 5 26

La Cité Scolaire René PELLET & son activité Échecs



Depuis septembre 2010, la Cité Scolaire René Pellet, (Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Déficiant de la Vue EREADV) située dans la ville de Villeurbanne, accueille une activité Jeu d'Échecs. Cet Établissement comprend une école, un collège et un lycée.

Quatre cours d'Échecs, au moyen d'échiquiers adaptés, sont organisés sur 3 jours pour une vingtaine de de collégiens et lycéens.

- les mardis de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans divisés sur 2 groupes,
- les jeudis de 13h à 14h avec une dizaine d'élèves de 11 à 18 ans,
- les vendredis de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans.

Les ateliers du mardi sont encadrés par deux intervenants du Lyon Olympique Échecs (Jérémy BELDA et Anthony CASLANI) et ceux du jeudi et vendredi directement par un encadrant de l'établissement (Régis !).

Cette expérience nouvelle, aussi bien pour les élèves que pour les intervenants du Lyon Olympique Échecs, connaît un véritable succès. En effet les lycéens se sont joints aux collégiens et en 2 ans de présence le Jeu d'Échecs s'est considérablement développé puisque les élèves jouent aussi fréquemment le soir dans l'internat ou en étude.

A présent, couplé au championnat de France des non et mal voyants, place au 1er Trophée de la Cité Scolaire René Pellet qui aura lieu le mercredi 16 mai 2012 de 13h à 16h30 !

A SUIVRE...

Les joueurs d'Échecs non ou mal voyants

Les associations organisatrices



Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs

Former
Développer
Documenter
Accompagner

Le Jeu d'Échecs à l'heure du « Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs » (PSEJE) ?

RESSOURCES HUMAINES & ACTIONS INTER-GENERATIONNELLES DE MASSE

A la genèse du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs, un souhait commun : celui de lancer de vastes actions citoyennes et inter-générationnelles dans le monde échiquéen en France et de recenser les ressources humaines nécessaires à la construction d'un tel projet.

Afin de mener à bien ces objectifs, l'association recherche différents acteurs, notamment dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de l'Entreprise, de la Formation Professionnelle et de la Culture.

Si vous avez des idées, de précieux contacts ou remarques qui serviraient au développement du Jeu d'Échecs dans les pays Francophones (ce n'est déjà pas si mal !!), n'hésitez pas à nous les communiquer !

LES MISSIONS DU PSEJE

LA FORMATION, UNE VASTE ACTION CITOYENNE

Face à un constat douloureux quant à la situation précaire des intervenants de l'animation échiquéenne en France (quelques centaines de personnes), la volonté et les efforts conjugués du Lyon Olympique Échecs (LOE) et de plusieurs clubs Rhône-Alpins pour freiner cet état de fait ont paru prometteurs.

Pour pallier cette conjoncture, le PSEJE s'inscrit dans la continuité des actions réalisées depuis plus de 3 ans en cherchant par là même à les accentuer au travers de différents moyens et outils.

L'œuvre fédératrice du PSEJE repose sur la formation de salariés et de bénévoles aux méthodes de développement et d'animation du Jeu d'Échecs pour le plus grand nombre.

DES COMITÉS DE PILOTAGE

Pour ce faire, le PSEJE s'articulera autour de 5 comités de pilotage :

- *Le Pôle Santé et Recherche dont la mission principale sera de valider les apports psychologiques et thérapeutiques du Jeu d'Échecs.*
- *Le Pôle Culture s'intéressera aux nombreux domaines reliant le Jeu d'Échecs à la Culture. Citons le Cinéma, l'Art en général, la Littérature ou encore l'Histoire...*
- *Le Pôle Éducation aura pour rôle d'axer la réflexion sur la citoyenneté et la réussite scolaire en optimisant au mieux l'utilisation des valeurs éducatives du Jeu d'Échecs.*
- *Le Pôle Stratégies d'Entreprises, communément appelé « le Réseau des Stratèges », il se verra confier l'animation et la pérennisation des actions mises en place avec, notamment, l'utilisation des différents réseaux sociaux.*
- *Le Pôle emploi et formations professionnelles diplômantes aura pour but de travailler sur le vaste chantier du statut d'Animateur et de Promoteur du Jeu d'Échecs.*

QUI ETOFFERONT et S'APPUIERONT...

- sur une « Cellule de Veille Documentaire » qui orchestre la collecte, le traitement, la synthèse, le classement et la diffusion de documents relatifs au développement de notre discipline : http://www.pseje.com/2012/VEILLE_DOCUMENTAIRE_PSEJE.xls

En effet comme vous pouvez l'imaginer notre discipline sportive et éducative peut s'orienter vers de très nombreux domaines d'interventions et il est temps de traiter chacun de ces sujets de manière exhaustive : <http://www.pseje.com/champs-d-action>

DES ACTIONS ET DES OUTILS

ACTIONS ANTÉRIEURES

Depuis une vingtaine d'années le club Lyon Olympique Échecs (LOE) a su développer de nombreux partenariats qui se sont accentués depuis 2008. A tel point qu'il est intervenu à son apogée, en 2010, auprès de plus de 150 établissements liés aux domaines de l'enseignement, de la santé, du handicap et de l'animation, touchant ainsi plus de 5 000 personnes sur le Grand Lyon.

Le club, il faut le dire dépassé par ce phénomène, a souhaité transmettre et déléguer son expérience et ses connaissances au PSEJE tout en lui faisant bénéficier de son tissu relationnel et de son expérience : un simple club d'Échecs, même de la stature du LOE ne peut assumer seul ce développement... Et il était très dommage que finalement seul le club lyonnais puisse profiter de cette accumulation de connaissances. N'ayant pas trouvé les relais nationaux pour les diffuser, place au PSEJE !

Ainsi, sur Lyon en 2011, différents événements furent organisés afin de consolider ce réseau social et éducatif, qui alertèrent indirectement le monde des Échecs, à savoir l'organisation :

- du 1er Tournoi de la Santé (19 février) à l'Hôpital de Fourvière,
- du 1er Tournoi Inter-Entreprises (19 avril) au Lyon Olympique Échecs,
- du 1er Tournoi des Décideurs (28 mai) à la Brasserie de l'Ouest de Paul Bocuse,
- et du 2ème Tournoi de la Santé (18 juin), toujours à l'hôpital de Fourvière, où fut décidé définitivement de la création du PSEJE déclarée en Préfecture le 21 septembre 2011.

ACTIONS FUTURES

- Au niveau de la formation, 2 modules d'environ 400 pages sont sur le point d'être finalisés. Intitulés respectivement « Agent de Développement du Jeu d'Échecs » (ADJE) et « Intervenant Échecs Pro Animation » (IEPA). Ces dossiers sont couplés à des documents de promotion d'un total de 200 pages qui aident à la recherche de financement permettant d'intervenir dans les établissements scolaires, les établissements pour personnes âgées, les hôpitaux, les centres sociaux, les maisons d'arrêts, etc..

- Un site Internet participatif, <http://www.pseje.com> sert actuellement à faciliter la communication, l'interaction et la contribution personnelle des différents intervenants du Jeu d'Échecs.

- Une « Cellule de veille documentaire » orchestre la collecte, le traitement, la synthèse, le classement et la diffusion de documents relatifs au développement de notre discipline : http://www.pseje.com/2012/VEILLE_DOCUMENTAIRE_PSEJE.xls

- Une « Cellule Emplois » vient se greffer à cette plateforme et recense les offres et demandes d'emplois au niveau national.

- Un sondage téléphonique auprès de centaines de clubs d'Échecs français est aussi prévu dans un futur proche.

A bientôt ! Christophe LEROY et son équipe

Association du Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs – PSEJE

Mairie Annexe - Pôle Associatif du Petit Collège

Pôle Social et Éducatif du Jeu d'Échecs

5 place du Petit Collège - 69005 Lyon

Téléphone : 09 65 18 10 82 – Portable : 06 10 60 60 75

Courriel : contact@pseje.com - Site : www.pseje.com

L'Association Echiquéenne Pour les Aveugles



L'A. É. P. A. une association exemplaire !

L'A. É. P. A. est une association créée en 1957 sous l'impulsion de Marcel SAUREL, Pierre DARDIER et Claude WELS dans le but de promouvoir le Jeu d'Échecs parmi les handicapés visuels.

Les premières initiatives ont contribué à favoriser le jeu par correspondance, créer une parution qui deviendra par la suite le « Lien Échiquéen » (notre revue trimestrielle), et transcrire en braille des ouvrages d'échecs afin de constituer un fonds documentaire donnant accès à la théorie échiquéenne.

C'est en 1972, à Paris, qu'a eu lieu le premier tournoi qui deviendra ensuite le Championnat de France des aveugles à partir de 1985.

L'A. É. P. A. participe depuis de nombreuses années aux compétitions internationales organisées par l'I. B. C. A. (International Braille Chess Association) ou à l'invitation d'autres organisations étrangères. Elle est également amenée à organiser de telles manifestations.

Parallèlement à ces différentes activités, l'A. É. P. A. favorise l'intégration de ses membres à des structures ouvertes à tous (clubs de la Fédération Française des Échecs...) et à participer à leurs compétitions. Cette initiative constitue bien sûr un facteur essentiel d'intégration des handicapés dans la société.

LES COMPÉTITIONS

Le Championnat de France des Aveugles : ce championnat a traditionnellement lieu lors du week-end de l'Ascension. Homologué par la F. F. E. depuis trois ans, il se déroule sur quatre jours en sept rondes au système suisse, à la cadence de deux heures K.O.

Le Championnat M. POYET

Cette compétition se joue par correspondance en treize mois. Quatre à huit parties sont à disputer selon la division.

La Coupe

Il s'agit d'une compétition par correspondance par élimination en cinq tours. Les parties se jouent sur onze mois, la compétition dure donc cinq ans. Chaque année une nouvelle coupe est mise en jeu, ce qui permet de participer à plusieurs coupes simultanément.

Le Tournoi M. SAUREL

C'est la comptabilisation de toutes les parties jouées par correspondance au sein de l'Association. Cela comprend les parties jouées dans le cadre des différentes compétitions par correspondance, ainsi que les parties amicales entre membres de l'Association. Cette comptabilisation donne lieu à un concours échelle qui récompense aussi bien les performances que la participation.

Le Concours de Solutions de Problèmes

Il s'agit d'un concours échelle. Une série de six problèmes (mat en 2, 3, 4 et 5 coups) est proposée chaque trimestre dans la revue de l'Association.

L'INTERNATIONAL

Les Olympiades 2004

L'A. É. P. A. a participé à l'édition 2004 des olympiades organisées par l'International Braille Chess Association (I. B. C. A.) qui se sont déroulées à Tarragone, en Espagne, du 3 au 12 novembre. Notre équipe composée de Adrien HERVAIS, André SCHMEISSER, Bertrand CATHERINE et Tufek ABABSA, s'est comportée honorablement en se classant 23^{ème} sur 33 nations représentées. Parmi les meilleurs contributeurs à ce résultat, on peut noter la performance particulière de Tufek au 4^e échiquier, qui obtint 7,5 sur les 9 points possibles.

Les médaillés furent respectivement la Pologne, La Russie et l'Ukraine.

L'I. B. C. A.

L'International Braille Chess Association (I. B. C. A.) a été fondée en 1948 à l'initiative d'un joueur d'échecs anglais aveugle, Reginald W. BONHAM. L'Association comprenait au départ des représentants de neuf pays d'Europe de l'Ouest et est devenue aujourd'hui une organisation mondiale comptant une cinquantaine de pays de tous continents. Elle est actuellement présidée par l'allemand Ludwig BEUTELHOFF.

Le but principal de l'I. B. C. A. est de populariser le Jeu d'Échecs parmi les aveugles et d'organiser des compétitions.

Les événements les plus importants sont les olympiades, organisées tous les quatre ans et dont ce sera la quatorzième édition en 2012, et le championnat du monde par équipes, également organisé tous les quatre ans, qui réunit les douze meilleures équipes de l'olympiade précédente.

L'association organise également des championnats du monde (masculin, féminin et moins de 21 ans).

L'I. B. C. A., qui coopère officiellement avec la Fédération Internationale des Échecs (F. I. D. E.) depuis 1964, en est devenue membre à part entière en 1994. Une équipe internationale constituée de joueurs aveugles prend part depuis aux olympiades d'échecs organisées tous les quatre ans par la F. I. D. E.

L'I. B. C. A. est également partie prenante de l'International Blind Sportsmen Association (I. B. S. A.).





Les joueurs d'Échecs non ou mal voyants



LYON OLYMPIQUE ÉCHECS

est une association loi 1901 créée en 1905.

Depuis 1990, l'équipe pédagogique du Lyon Olympique Échecs (LOE) oeuvre au développement du Jeu d'Échecs dans les établissements scolaires (lycées, collèges, écoles élémentaires et maternelles) et depuis 1996 dans plusieurs maisons d'arrêt de la région Rhône-Alpes.

En 2009 de nouveaux chantiers ont été lancés avec des initiations dans les hôpitaux, les EHPAD et les foyers logement ainsi que des institutions pour handicapés.

La bonne surprise de l'année 2010 fut l'appel téléphonique de M. LE BRUN, Président de l'Association Echiquéenne pour les Aveugles. Il nous contacta afin de soutenir son association dans un projet d'envergure : **l'organisation du 26^{ème} Championnat de France des non et mal voyants dans la ville de Saint-Germain au Mont d'Or sur le Département du Rhône.**

Ainsi du Jeudi 13 au dimanche 16 mai 2010 nous sommes partis à l'aventure. Cette manifestation fut exceptionnelle de découverte chez les personnes de tous âges, voyantes ou non voyantes. Notre collaboration se poursuit en 2011 puis est devenue encore plus enthousiaste pour 2012 ! Par exemple, M. Gérard HERNANDEZ, Arbitre de la Fédération Française des Échecs, en est devenu le plus fidèle supporter puisque, arbitre en 2010, il organisa cette compétition en 2011 (de main de Maître !) pour réitérer en 2012 !

De notre côté nous avons pu développer une solide activité Échecs avec la Cité Scolaire René PELLET que nous avons lancé dès septembre 2010 - tout de suite après la 1^{ère} édition (pour nous !) de ce championnat de France 2010.

Cet Établissement Régional d'Enseignement Adapté pour Déficiant de la Vue (EREADV) est situé dans la ville de Villeurbanne et comprend une école, un collège et un lycée. Ainsi des cours d'Échecs pour les jeunes non et mal voyants sont à présent organisés à 4 reprises pour une vingtaine de collégiens et de lycéens essayés les :

- mardi de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans divisés sur 2 groupes,
- jeudi de 13h à 14h avec une dizaine d'élèves de 11 à 18 ans,
- vendredi de 13h à 14h avec 12 élèves de 11 à 18 ans.

L'organisation dans cet établissement du 1^{er} Trophée rapide des non et mal voyants le mercredi 16 mai de 13h à 16h30 en est la suite logique. A charge pour nous d'étendre nos contacts vers d'autres associations avec un public adultes de plus de 18 ans...

Nous revient à l'esprit cette célèbre phrase de Pierre Mac ORLAN :

« Il y a plus d'aventure sur un échiquier que sur toutes les mers du monde. »

En conclusion LOE espère apporter une fois de plus sa modeste pierre à un projet qui permettra au plus grand nombre de non et mal voyants - nous l'espérons bientôt au niveau national - de se familiariser avec ce langage universel, cet « art » de vivre et de réfléchir qu'est le Jeu d'Échecs...



Domaine des Hautannes

Adresse : 33 rue du 8 mai 1945 69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or
Tél. 04 78 91 25 29

Transport en commun (Bus de Lyon) : Environ 1 heure 15
Trajet en voiture de Lyon : Environ 30 minutes

7  Durée : 35 mn

Bus 40

De **St Paul**

En direction de **Neuville**

Jusqu'à **Neuville**

 Durée : 1 mn

8 Départ : **Quai Pasteur**, Neuville-sur-Saône, France et continuer **Quai Pasteur** sur 89 m

9 Arrivée : Neuville, Neuville-sur-Saône, France

10  Correspondance : 10 mn

11  Durée : 17 mn

Bus 96

De **Neuville**

En direction de **St Germain Pain Beni**

Jusqu'à **Les Hautannes**

 Durée : 2 mn

12 Départ : Les Hautannes, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, France et continuer **Rue du 8 Mai 1945** sur 109 m

